



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

SÉMINAIRE DE LANCEMENT DES PROGRAMMES EUROPÉENS 2014-2020

5 juin 2015



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

COMMENT BÉNÉFICIER DES FONDS EUROPÉENS EN GUADELOUPE



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Nouvelle Architecture des fonds 2014-2020



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

ÉRIC BERTHON

Secrétaire général pour les affaires régionales de la
préfecture de Guadeloupe



Transfert de l'autorité de gestion





PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

JEAN-LOUIS BOUCARD

Directeur Général des Services
du Conseil Régional de Guadeloupe

Les conditions du transfert de
l'autorité de gestion

Le paysage 2014-2020



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

Programme	Champ d'intervention	AG	Montants
FEDER-FSE	FEDER Guadeloupe FSE formation professionnelle IEJ Total	Conseil régional	521,8 M€ 84,5 M€ 4,4 M€ 610,7 M€
	FSE emploi et inclusion FEDER-FSE St Martin Programme national IEJ Total	Etat	149,3 M€ 54,5 M€ 17,6 M€ 221,4 M€
FEADER	Guadeloupe St Martin Total	Conseil régional	171,0 M€ 3,0 M€ 174,0 M€
FEAMP	Développement durable Guadeloupe plan de compensation des surcoûts	Etat (national) et CR par délégation	8,3 M€ # 20 M€
Coopération territoriale européenne	Caraïbes (transfrontalier) Caraïbes (transnational)	Conseil régional	64,3 M€
	Saint-Martin (transfrontalier)	Etat	10,0 M€
TOTAL			1 108,7 M€



Nouvelles compétences clés

- Les fondements réglementaires doivent se traduire dans l'organisation :
 - Gestion du programme sous la responsabilité de l'autorité de gestion : fonction transversale et missions d'interface entre la Commission et les directions opérationnelles, portée par la DAE
 - Mise en œuvre du programme : les directions métiers et la cellule partenariale en lien direct avec les porteurs de projets
- Mobilisant de nombreux acteurs : nécessité de mise en synergie dans la gestion et l'utilisation des fonds
- Transfert d'un certain nombre d'agents de l'état ayant assuré les fonctions d'autorité de gestion et d'instruction sur la programmation 2007 - 2013



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Olivier SORET

Directeur Général adjoint des affaires européennes
et de la coopération du conseil régional de Guadeloupe

ORGANISATION DE LA PROGRAMMATION



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Acteurs 2014-2020





La DGA affaires européennes & coopération

- Direction transversale
- Créée avec la prise en charge des fonctions d'autorité de gestion par la collectivité
 - Permet d'avoir un niveau de responsabilisation, décision et d'accès à l'exécutif correspondant aux exigences des fonctions
- Pilotage / cohésion des fonctions d'AG réparties dans la collectivité
- « Représente » l'Europe :
 - Guichet unique redispatchant aux services
 - Interlocuteur de la Commission européenne, des autorités d'audit et de certification



Organisation de la programmation

- MISSIONS DE LA CELLULE
 - ✓ Guichet unique, relations maîtres d'ouvrage,
 - ✓ Productions des données et préparation des documents à transmettre aux différentes autorités nationales et européennes
 - ✓ En relation technique avec les services instructeurs,
 - ✓ Fonctionnement de type « vertical » par programme
- LES SERVICES « AG » SONT ORIENTÉS SUR LES FONCTIONS SUPPORTS ET LES MISSIONS DE CONTRÔLE INTERNE
 - ✓ Pilotage des programmes, gestion financière, environnement de contrôle interne
 - ✓ En relation avec la CE et les instances nationales
 - ✓ Fonctionnement de type « horizontal » selon un mode gestion de projets



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Lucile ROSSIN

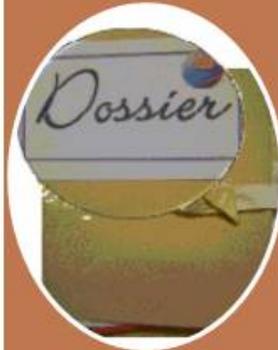
Directrice des Affaires Européennes, Conseil Régional de
Guadeloupe

**PROCÉDURE LIÉE AUX DOSSIERS
EUROPÉENS**



Elaboration du projet

- Dépôt du projet à la cellule partenariale
- Éligibilité et recevabilité



Instruction du dossier

- Le service instructeur réalise une analyse technico-financière du projet



Comité régional unique de programmation

- Le CRUP donne un avis d'opportunité
- Sélection des projets



Exécution du projet

- Signature de la convention
- Versement de l'avance, le cas échéant
- Réalisation des dépenses



Subvention

- Justification des dépenses
- Versement des acomptes et du solde
- Contrôles
- Maintien de l'investissement





PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES 2014 - 2020



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

PO FEDER FSE- REGION



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Agathe VINCENOT

Directrice de la stratégie et des interventions économiques
du Conseil Régional de Guadeloupe



Le soutien à la recherche, au transfert, à l'innovation et à la CSTI

- PUBLICS
CIBLES
- Organismes et établissements de recherche
 - Entreprises, clusters, associations

- TYPES
D' ACTIONS
- AAP collaboratifs recherche, AAP bourses post-doctorants
 - AAP collaboratifs RDI
 - AAP CSTI
 - Plateformes technologiques mutualisées
 - Actions de sensibilisation et d'informations à l'innovation
 - Animation de la technopole, du RRI
 - Aménagement pépinière & incubateurs
 - Espace collaboratifs (living lab, fab labs, ..)



Les aides aux entreprises

ENJEUX

- Soutenir la croissance des PME

OBJECTIFS

- Augmentation de la capacité de production
- Accès à de nouveaux marchés

RÉSULTATS ATTENDUS

- Augmentation du nombre de nouveau process, produits, marchés (compris à l'international)
- Augmentation du chiffre d'affaire des entreprises



Les aides aux entreprises

PUBLICS

CIBLES

- Entreprises
- Associations, groupement d'entreprises, collectivités territoriales

TYPES

D' ACTIONS

- Actions individuelles :
 - ✓ Aides directes aux PME dans le cadre d'un projet visant à l'amélioration d'un produit et / ou service existant ou le développement d'un nouveau produit et / ou service couvrant l'investissement matériel et l'investissement immatériel lié
 - ✓ Allocation de compensation des surcoûts liés au transport de marchandises de l'UE en provenance et/ou à destination de la Guadeloupe. Cette aide concerne l'importation de matières premières, biens intermédiaires et équipements ainsi que l'exportation de produits finis et déchets dangereux.
- Actions collectives :
 - ✓ Accompagnement de projets de structuration des domaines stratégiques pour aider les PME à se développer
 - ✓ Actions de formation de chefs d'entreprise et de cadre d'entreprise



Les dispositifs d'ingénierie financière évaluation ex-ante en cours

ENJEUX

- Promotion de l'esprit d'entreprise
- Soutenir la croissance des entreprises

OBJECTIFS

- Accroître la pérennité des entreprises en création et nouvellement créées
- Soutenir les projets de modernisation des entreprises

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création de nouvelles structure
- Augmenter le taux de survie des entreprises
- Augmentation des parts de marché et du chiffre d'affaires des entreprises



Les dispositifs d'ingénierie financière évaluation ex-ante en cours

PUBLICS
CIBLES

- PME en création,
- PME en développement

TYPES
D' ACTIONS

- Abondement des instruments financiers existants ou à créer concernant:
 - ✓ des interventions en fonds propres ou quasi fonds propres et en prêts d'honneur
 - ✓ des garanties financières
 - ✓ du capital investissement



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Monique APAT

Directrice de la stratégie et des interventions économiques
du Conseil Régional de Guadeloupe



Tourisme

ENJEUX

- Poursuivre la stratégie de différenciation et de montée en gamme de la destination afin de générer davantage de valeur ajoutée et s'affranchir, en partie, de la compétitivité coût.

OBJECTIFS

- Doter le territoire de structures d'hébergements touristiques et d'une offre d'animation touristique de qualité et innovants. Structuration de l'accompagnement par les fonds européens en complément des autres types d'aides publiques

Grandes thématiques et domaines d'éligibilité

- Projets de création ou de modernisation dans les secteurs qui suivent
 - ✓ Hôtellerie visant un classement 4 étoiles et plus,
 - ✓ Produits touristiques nouveaux et/ou à forte valeur ajoutée



Tourisme

PUBLICS CIBLES

- Hébergements touristiques : entreprises (PME)
- Produits touristiques : entreprises (PME), collectivités, SEM, établissements publics, associations.

RÉSULTATS ATTENDUS

- „„% du Parc hôtelier classé en 3 étoiles au moins ou bénéficiant d'un label équivalent;
- Mise sur le marché d'équipements touristiques structurants et contribuant significativement à l'attractivité du territoire (ex : parc thématique, golf, pôle nautique, etc.).



Numérique : infrastructures THD

ENJEUX

- Préparer l'arrivée du très Haut Débit en Guadeloupe en s'inscrivant dans les orientations du plan national France très Haut Débit.

OBJECTIFS

L'ambition privilégiée pour la Guadeloupe à l'horizon 2022 consiste à :

- garantir la couverture numérique du territoire et tendre vers l'universalité du très haut débit pour tous, à un tarif pertinent ;
- privilégier un mixage de technologies pour un déploiement rapide et à moindre coût ;
- garantir la continuité territoriale numérique de toutes les îles de Guadeloupe



Numérique : infrastructures THD

Grandes
thématiques
et domaines
d'éligibilité

- Mise en place du réseau régional d'initiative publique « Guadeloupe THD »

PUBLICS
CIBLES

- Structure assurant la maîtrise d'ouvrage du RIP (collectivité régionale)

RÉSULTATS
ATTENDUS

- Couverture des zones blanches de l'ADSL ; augmentation des débits Internet offerts ; environnement offrant la possibilité de développer de nouveaux usages et services numériques



Numérique : développement des usages et soutien à l'innovation

ENJEUX

- Le déploiement du THD offre un environnement propice à l'émergence de nouveaux usages numériques. Il convient d'encourager et de soutenir la créativité et l'innovation qui créeront un écosystème numérique.

OBJECTIFS

- Accompagner le développement d'usages et services pour les entreprises, les citoyens et par les entreprises.
- Stimuler l'innovation pour la création numérique au bénéfice des très petites entreprises.



Numérique : développement des usages et soutien à l'innovation

Grandes thématiques et domaines d'éligibilité

- Deux modalités d'intervention : l'aide à l'investissement pour les investissements matériels ou immatériels liés à la mise en œuvre de services numériques; chèques « innovation numérique » pour aider les petites entreprises à concrétiser un projet par une aide à l'ingénierie.

PUBLICS
CIBLES

- Entreprises (PME et TPE)

RÉSULTATS
ATTENDUS

- Nouveaux services numériques au service des entreprises et des citoyens. Structuration de l'écosystème numérique.



Transports : grands équipements

ENJEUX

- Améliorer l'accessibilité externe du territoire guadeloupéen pour contribuer à son développement économique, son insertion régionale et de son ouverture à l'international.

OBJECTIFS

- Doter l'aéroport et le port des infrastructures nécessaires leur permettant de répondre aux enjeux de développement du transport de personnes et de marchandises.



Transports : grands équipements

Grandes
thématiques
et domaines
d'éligibilité

- Investissements matériels et immatériels liés aux travaux de modernisation et/ou d'extension :
 - ✓ du port afin qu'il s'adapte à la nouvelle donne du trafic international de marchandises;
 - ✓ de l'aéroport afin qu'il poursuive son programme d'investissement lui permettant, pour l'essentiel, de face aux augmentations du trafic passagers et d'assurer la mise aux normes des infrastructures.

PUBLICS
CIBLES

- Société aéroportuaire Guadeloupe pôle caraïbe et Grand port maritime de Guadeloupe.

RÉSULTATS
ATTENDUS

- Développement des trafics aéroportuaires et portuaires.
Optimisation du coût de transport international de marchandises.



Transports : surcoûts

ENJEUX

La compensation des surcoûts liés au transport de marchandises et de personnes vise à gommer les handicaps liés à la double insularité subie par les citoyens et entreprises des îles du sud.

OBJECTIFS

- Compenser les surcoûts liés au transport de marchandises entre les ports de Guadeloupe continentale et ceux des îles du sud;
- Pérenniser une offre de transport aérien entre les aérodromes de Guadeloupe continentale et ceux des îles du sud afin d'améliorer l'accessibilité de ces territoires et leur attractivité économique.



Transports : surcoûts

Grandes
thématiques
et domaines
d'éligibilité

- Aide au cabotage pour le transport maritime de marchandises intra-archipel.
- Services d'intérêt économiques général (SIEG) sur les liaisons aériennes desservant les îles.

PUBLICS
CIBLES

- Aide au cabotage : PME et TPE basées dans les îles du sud.
- Services d'intérêt économiques général (SIEG) liaisons aériennes : usagers des liaisons aériennes.

RÉSULTATS
ATTENDUS

- Diminution du coût du transport maritime de marchandises.
- Développement d'une offre régulière de transport aérien sur toutes les îles.



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Céline JULES- SORET

Directrice de de l'environnement et du cadre de vie
du Conseil Régional de Guadeloupe



La Transition énergétique

ENJEUX

- réduire les émissions de GES et lutter contre le changement climatique
- réduire la dépendance aux énergies fossiles pour une croissance durable

OBJECTIFS

- atteindre 50% ENR à horizon 2020 dans le mix électrique
- réduire les consommations énergétique de 20% notamment dans le secteur tertiaire, les bâtiments publics et le logement social

LES ACTIONS SOUTENUES

- Projets d'investissements/ études visant à diversifier la production énergétique renouvelable
- Projets d'efficacité énergétique dans le bâtiment (tertiaire et public) et dans le logement collectif
- Les actions de communication, et sensibilisation des acteurs publics et privés sur la MDE



La Transition énergétique

LE PUBLIC CIBLE

- Les entreprises, SEM
- Les collectivités et établissements publics
- Les bailleurs sociaux

LES RÉSULTATS

- Il s'agit d'installer 76 MW supplémentaires d'ENR d'ici 2023
- Parvenir à une économie d'énergie de 79 GWh dans les entreprises et de 68 GWh dans le secteur résidentiel



Adaptation aux changements climatiques et prévention des risques

ENJEUX

- réduire la vulnérabilité face aux risques naturels : séisme et inondation
- amélioration de la connaissance des phénomènes et de l'information des différents publics cibles

OBJECTIFS

- réduire la vulnérabilité des bâtiments publics stratégiques et des écoles au risque sismique et aux phénomènes climatiques extrêmes

LES ACTIONS SOUTENUES

- Les travaux de confortement des écoles et des bâtiments publics ,
- La prévention et la sensibilisation aux risques naturels notamment séisme et inondation,
- Les études d'amélioration des connaissances menées dans le cadre de l'Observatoire énergie-climat pour accompagner les territoires dans l'évaluation de leur vulnérabilité



Adaptation aux changements climatiques et prévention des risques

LE PUBLIC CIBLE

- Les collectivités et établissements publics
- Les associations

LES RÉSULTATS

- Augmenter la part des écoles non vulnérables de 8% à 24% ainsi que la mise en sécurité des centres de secours.
- Permettre à 35 000 personnes de bénéficier de mesures de protection contre les inondations



Protection et valorisation de l'environnement

ENJEUX

- réduire la pression des déchets sur l'environnement
- préserver la ressource en eau
- maintenir et restaurer les continuités écologiques terrestres et marines et atténuer les principales causes de dégradation de la biodiversité

OBJECTIFS

- Développer les filières de collecte, de valorisation, recyclage et traitement des déchets
- Augmentation du rendement global du réseau de distribution .
- mise en conformité des stations d'épuration
- L'amélioration de l'état de la biodiversité et de sa conservation



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Protection et valorisation de l'environnement

LES ACTIONS SOUTENUES

En matière de protection de l'environnement :

- Investissements et études relatives aux infrastructures de traitement et de collecte des déchets,
- Investissements nécessaires pour sécuriser l'alimentation en eau potable en quantité et en qualité ;
- actions visant une meilleure connaissance de la ressource
- Investissements liés aux aménagements, modernisation et construction de STEP pour la mise en place d'un système de traitement des eaux usées conforme

LES ACTIONS SOUTENUES

En matière de patrimoine naturel et de biodiversité

- Actions liées à l'aménagement, l'entretien et l'animation des sites naturels
- Prévention et amélioration de l'état écologique de la biodiversité
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Établissement de la liste des services rendus par les écosystèmes en Guadeloupe,



Protection et valorisation de l'environnement

LES RÉSULTATS

- réduire la mise en décharge et favoriser le recyclage reposant sur une collecte sélective performante visant un taux de valorisation de 30%
- économiser la ressource en eau en améliorant le rendement des réseaux à 66% et en protégeant les milieux par un traitement des eaux usées conforme et efficace
- permettre la prise en compte des continuités écologiques dans les documents d'urbanismes
- Développer au moins 22 actions s'attaquant aux principales causes d'érosion de la biodiversité (destruction des habitats, espèces envahissantes, pollution) et de sa conversation



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Patrick RILCY

Directeur de l'aménagement du territoire
du Conseil Régional de Guadeloupe



L'aménagement du territoire

GRANDS OBJECTIFS

- L'aménagement du territoire participe de la stratégie de croissance intelligente durable et inclusive définie par l'UE.
- Le règlement du FEDER 1301/2013 fixe comme priorité d'investissement le « soutien à la revitalisation physique économique et sociale des communautés défavorisées en zone urbaine et rurale »
- Le PO FEDER-FSE de la Guadeloupe y consacre l'Objectif Thématique n°9 intitulé « Développement urbain »
- Le développement urbain s'inscrit pleinement dans la nouvelle politique de la ville issue de la LOI n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dont l'enjeu majeur est de combattre la pauvreté et toute forme de discrimination en combinant amélioration du cadre de vie, développement économique et inclusion sociale



Le développement urbain -23 M€

- Une enveloppe de 23 M€ est consacrée à cet objectif. Ce montant correspond au minimum de 5% des ressources FEDER imposé par l'article 7 du règlement 1301/2013.
- La Région Guadeloupe a choisi de répartir son intervention entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville (relevant du décret 2014-1751 du 30 décembre 2014) et les territoires ruraux les plus défavorisés

GRANDS OBJECTIFS

- ✓ Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : 18 M€
 - Amélioration du cadre de vie
 - Renouvellement urbain
 - Inclusion sociale

- ✓ Hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les territoires ruraux les plus défavorisés : 5 M€
 - La revitalisation des centre bourgs
 - Aménagement des plages
 - Création d'emplois



Les publics cibles

PUBLICS
CIBLES

Opération d'Investissement	PUBLIC
Aménagement des plages	Région
Revitalisation des bourgs hors Q prioritaires de la politique de la ville	Communes et intercommunalités des territoires défavorisés
Contrat de ville	Communes et interco relevant des Q prioritaires de la politique de la ville
Hébergement, restauration, découverte des territoires	Acteurs privés des territoires défavorisés
Renouvellement urbain	Intercommunalités relevant du PNRU2



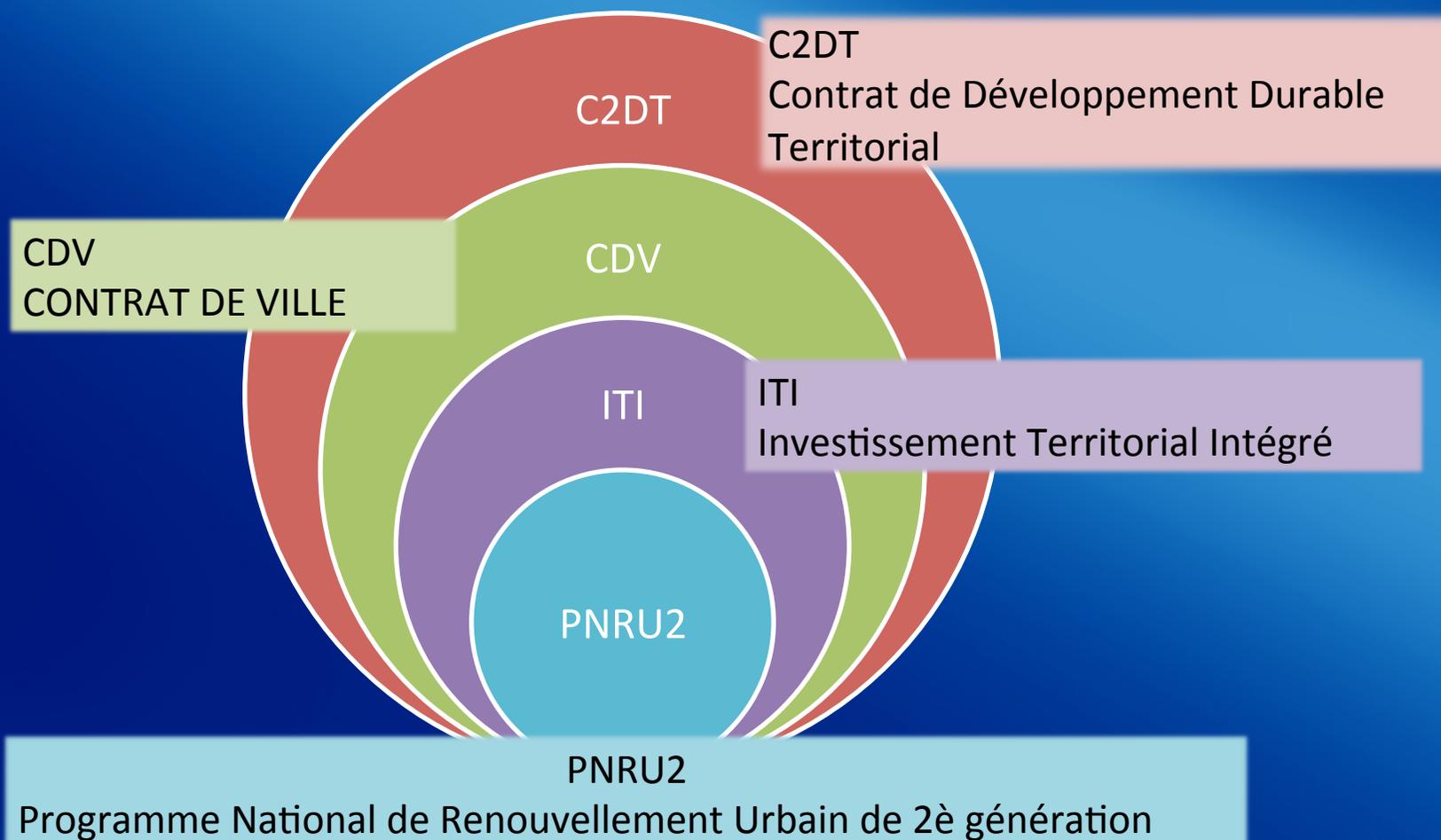
Les Investissements Territoriaux Intégrés - iti

Trois secteurs géographiques ont été retenus : **Nord Grande-Terre, Côte sous le vent et les du Sud**. Le FEDER , le FSE et le FEADER seront mobilisés pour un montant total **de 15 M€ à destination des acteurs publics** :

- Revitalisation des bourgs
- Aménagement de la plage
- Restauration d'un éléments du patrimoine
- Création d'un office du tourisme intercommunal (NGT)
- Favoriser l'émergence d l'identité maritime (IDS)
- Structurer l'offre touristique
- ...
- ✓ et des acteurs privés :
 - Hébergement
 - Restauration
 - Découverte du territoire



Imbrication des dispositifs





PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Jacqueline BROLIRON

Directrice de l'emploi, de l'apprentissage et de la formation
professionnelle du Conseil Régional de Guadeloupe



Investir dans le capital humain

ENJEUX

- Faciliter l'accès à l'emploi des publics dits « vulnérables » dans une société en pleine mutation.
- Elever le niveau de qualification des Guadeloupéens pour une plus forte compétitivité des entreprises

OBJECTIFS

- Accroître l'accès à la formation qualifiante des demandeurs d'emploi
- Elever le niveau de qualification par l'accès aux formations professionnelles dans le supérieur
- Accroître le nombre d'utilisateurs des outils et études visant à améliorer la connaissance des besoins en compétences des entreprises et du marché du travail
- Améliorer l'efficacité de l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins du monde professionnel



Investir dans le capital humain

LES GRANDES THÉMATIQUES

- La formation professionnelle tout au long de la vie
 - ✓ Actions de formation de bas niveau de qualification
 - ✓ Formations relevant du socle commun de compétences et de connaissances
 - ✓ Développement de la validation des acquis de l'expérience
 - ✓ Préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur
 - ✓ Développement de la formation par la mobilité
- La formation par l'alternance
 - ✓ Développement des sections d'apprentissage
 - ✓ Développement de la formation par l'alternance dans le supérieur



Investir dans le capital humain

LES GRANDES THÉMATIQUES

- Le développement des outils et études pour une meilleure connaissance des besoins en compétences des entreprises et du marché du travail
- Amélioration de la qualité de l'offre de formation
 - ✓ La professionnalisation des acteurs de l'accueil, de l'information et de l'orientation
 - ✓ La professionnalisation des acteurs de l'apprentissage
 - ✓ Développement de la formation à distance (FOAD) et l'e-learning
 - ✓ Développement de label qualité pour les organismes de formation



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Investir dans le capital humain

PUBLICS
CIBLES

- Les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés
- Les chômeurs de longue durée
- Les jeunes défavorisés sans qualification
- Les jeunes défavorisés détenant un baccalauréat professionnel
- Les entreprises, les branches professionnelles, les OPCA
- Les acteurs de l'AIO
- Les organismes de formation



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Investir dans le capital humain

LES RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme de la programmation :

- 76% de stagiaires formés dans le cadre du programme régional de formation obtenant une qualification de niveau IV et V.
- Un taux de réussite de 20% en fin de première année, de bacheliers technologiques et professionnels accompagnés avant l'entrée dans l'enseignement supérieur
- 90% de formateurs ayant achevés une action de professionnalisation



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

PO FEDER FSE- ETAT



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Lambert DINGUI

Chef du service FSE

de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la
consommation, du travail et de l'emploi



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Steve GUILLAUME

Directeur des affaires économiques, européennes et des
politiques contractuelles
Du Conseil Départemental de Guadeloupe



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

LES MISSIONS DU FSE

Crée en 1957, le FSE est l'outil financier de l'Europe pour soutenir principalement :

- L'accès au marché du travail des chômeurs , notamment des jeunes et les chômeurs de longue durée,
- Le développement des ressources humaines pour anticiper et accompagner les mutations économiques et favoriser l'adaptation des travailleurs et des entreprises
- L'inclusion sociale : intervention en faveur des personnes défavorisées pour une meilleure cohésion sociale et un développement durable
- L'égalité des chances entre les hommes et les femmes.



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

LES MISSIONS DU FSE

La contribution du FSE au développement économique et social de la Guadeloupe, un apport financier communautaire accru depuis 1989 :

- Programmation 1989 à 1999 : + de 92 M€
- Programmation 1994 à 1999 : 115,2 M€ (Docup +RégisII)
- Programmation 2000 à 2006 : 166,8 M€
- Programmation 2007 à 2013 : 185 M€
- P.O. 2014-2020 : 214 M€



Axe 1 : soutenir et accompagner l'accès à l'emploi enveloppe financière 36,7 M€

OBJECTIFS

- Faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, en particulier des jeunes, en renforçant et individualisant leur accompagnement ;
- Renforcer l'efficacité du service public de l'emploi (pôle emploi, missions locales, etc.) et aider les PME/TPE à recruter les salariés dont elles ont besoin.

ACTIONS

- Exemples d'actions qui pourront être soutenues :
 - ✓ Préparation à l'accès à l'emploi (bilan de compétences, stages en entreprises, etc.) ;
 - ✓ Accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi ;
 - ✓ Soutien aux actions de formation et d'insertion professionnelles du RSMA ;
 - ✓ Formation des conseillers du service public de l'emploi à l'accompagnement des entreprises qui recrutent.



Axe 2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs : enveloppe financière 42,9 M€

OBJECTIFS

- Renforcer le dialogue social au sein des entreprises et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ;
- Sécuriser les parcours professionnels des salariés les moins qualifiés ;
- Permettre aux dirigeants d'entreprise de pérenniser leur activité et donc l'emploi ;
- Aider les seniors à conserver leur emploi.

ACTIONS

- Exemples d'actions qui pourront être soutenues :
 - ✓ Formations des représentants des personnels et des chefs d'entreprise au dialogue social ;
 - ✓ Audit et conseil pour anticiper les mutations économiques au sein de l'entreprise ;
 - ✓ Reconversion et reclassement des salariés ;
 - ✓ Formation des dirigeants d'entreprise à la gestion et au management ;
 - ✓ Formation des seniors actifs.



Axe 3 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité : enveloppe financière 56,7 M€

OBJECTIFS

- Rapprocher de l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées (bénéficiaires du RSA, personnes en situation de précarité) ;
- Réduire les inégalités et les discriminations ;
- Renforcer l'efficacité des organismes en charge de l'inclusion sociale ;
- Diminuer le taux d'illettrisme ;
- Développer l'économie sociale et solidaire (ESS).



Axe 3 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité : enveloppe financière 56,7 M€

ACTIONS

- Exemples d'actions qui pourront être soutenues :
 - ✓ Resocialisation ;
 - ✓ Remise à niveau (savoirs de base) et aide à la préparation d'un projet professionnel ;
 - ✓ Accompagnement des habitants des quartiers défavorisés (prévention de la délinquance, renforcement du lien social et intergénérationnel, développement des activités économiques, etc.) ;
 - ✓ Structuration en réseau des acteurs de l'inclusion sociale (organisation des assises de l'insertion, création d'une base de données, publication d'une lettre d'information, etc.) ;
 - ✓ Formation des professionnels de l'ESS, accompagnement des projets innovants.



Axe 4 - Lutter contre l'abandon scolaire : enveloppe financière 7,8 M€

- Prévenir le décrochage scolaire ;
 - Permettre le retour en milieu scolaire des jeunes «décrochés».
- OBJECTIFS
- Exemples d'actions qui pourront être soutenues :
 - ✓ Repérage des élèves en risque de décrochage ;
 - ✓ Lutte contre l'absentéisme scolaire ;
 - ✓ Accompagnement des parents ;
 - ✓ Ouverture de l'école sur son environnement (stages en entreprise, classes de découverte professionnelle, etc.).



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Denis CELESTE

Directeur Général Adjoint du développement économique
du Conseil Régional de Guadeloupe

Programmes de développement
rural et pour la pêche



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Benjamin MOUSTACHE

Chef du service agriculture
du Conseil Régional de Guadeloupe



- Le PDRG est commun à la Guadeloupe et Saint-Martin
 - ✓ Montant FEADER attribué à la Guadeloupe : 171 M€
 - ✓ Montant FEADER attribué à Saint-Martin : 3 M€
- 6 grandes thématiques
 - ✓ La formation et le conseil
 - ✓ La modernisation et le développement des exploitations et des entreprises
 - ✓ Le renouvellement des générations
 - ✓ L'organisation de la chaîne alimentaire
 - ✓ L'environnement et l'énergie
 - ✓ Le développement rural et l'inclusion sociale
- 14 mesures, 39 sous mesures



La formation et le conseil

ENJEUX

- Apporter une offre de conseils et de formation adaptée à la diversité des entreprises agricoles, sylvicoles et en zones rurales en liaison avec leurs besoins

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Accroître le niveau de formation des acteurs
- Accompagner le développement des entreprises
- Favoriser l'adoption de techniques innovantes, respectueuses de l'environnement

CIBLES

- Bénéficiaires : les exploitants agricoles et sylvicoles, les conseillers, les acteurs du monde rural, ...

MESURES CONCERNÉES

- Transfert de connaissances et formation (mesure 1) - 3,2 M€
- Conseils (mesure 2) - 10,8 M€



Modernisation des exploitations et des entreprises

ENJEUX

- Répondre à un besoin de compétitivité et de développement des exploitations et des entreprises

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Améliorer les résultats économiques des entreprises
- Faciliter la restructuration, la modernisation et la diversification
- Encourager l'innovation par le transfert et les projets pilotes

CIBLES

- Bénéficiaires : Les exploitants agricoles et sylvicoles, les entreprises agro-alimentaires, les groupements de producteurs, ...

MESURES CONCERNÉES

- Investissements (mesure 4) - 89 M€
- Aide à l'installation et au développement des exploitations et des entreprises (mesure 6) - 13 M€
- Coopération (mesure 16) - 11 M€ - ICHN (mesure 13) - 5 M€
- Potentiel de production (mesure 5) - 1,5 M€



L'organisation de la chaîne alimentaire

ENJEUX

- Favoriser les liens entre le secteur productif et l'aval des filières
- Répondre aux attentes de la société en matière d'origine et de qualité des produits

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Promouvoir la transformation et la commercialisation des produits agricoles
- Encourager la segmentation du marché et la valeur perçue du produit

CIBLES

- Bénéficiaires : Les exploitants agricoles et sylvicoles, les entreprises agro-alimentaires, les groupements de producteurs, ...

MESURES CONCERNÉES

- Signes de qualité (mesure 3) - 0,2 M€
- Investissements (mesure 4)



Le renouvellement des générations

ENJEUX

- Favoriser la transmission des exploitations agricoles
- Maintenir un tissu d'entreprises agricoles et en zones rurales
- Conserver un potentiel de production par la mise en valeur des terres agricoles

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés
- Développer les petites exploitations et les entreprises en milieu rural

CIBLES

- Bénéficiaires : Les exploitants agricoles, notamment les Jeunes Agriculteurs, les entreprises en milieu rural, ...

MESURES CONCERNÉES

- Aide à l'installation et développement des exploitations et des entreprises (mesure 6) - 13 M€



La performance environnementale et énergétique

ENJEUX

- Développer l'utilisation efficace des ressources
- Promouvoir des pratiques respectueuses du climat

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Améliorer quantitativement et qualitativement la gestion de l'eau
- Assurer une bonne gestion des sols
- Préserver la biodiversité
- Faciliter la fourniture et les économies d'énergie
- Réduire les émissions de GES et favoriser la séquestration du carbone

CIBLES

- Les exploitants agricoles et forestières, ...

MESURES CONCERNÉES

- Forêt (mesure 8) - **2 M€**
- MAEC (mesure 10) - **10 M€** et Bio (mesure 11) - **0,8 M€**
- Indemnités DCE (mesure 12) - **0,4 M€**



Le développement rural et l'inclusion sociale

ENJEUX

- Améliorer la qualité de vie en milieu rural
- Stimuler la croissance et promouvoir le développement des zones rurales

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Soutenir l'activité économique
- Préserver et valoriser le patrimoine culturel et naturel
- Elaborer et mettre en œuvre des stratégies locales de développement
- Conforter les services de base de la population

CIBLES

- Les entreprises, les collectivités, les associations, les privés, ...

MESURES CONCERNÉES

- Services de base (mesure 7) - **8 M€**
- LEADER (mesure 19) - **9 M€**



Avancement

- Sur les 118 PDR que compte l'Union Européenne, seuls 24 ont déjà été adoptés dont, pour la France, uniquement :
 - ✓ Programme national réseau rural
 - ✓ Mayotte
- Les PDR ne pourront pas être approuvés avant le 2^{ème} semestre 2015 (processus de re-budgétisation + adoption d'un acte délégué)
- La V2 du cadre national a été transmis à la Commission le 21 avril 2015
- Pour le PDRG Sm, un processus de validation informelle enclenché avec la Commission - priorisation de l'avancement sur certaines mesures, notamment le conseil, l'investissement, l'installation Jeunes Agriculteurs et la coopération



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Jessica JULAN AUBOURG

Chef du service de la pêche, des affaires maritimes et de
l'aquaculture du Conseil Régional de Guadeloupe



Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche

Le Fonds européen pour les Affaires maritimes et la Pêche (FEAMP) : fonds structurel d'investissement (FESI) permettant de soutenir la politique maritime intégrée (PMI) et la PCP (politique commune pour la pêche).

- Enjeux économiques et sociaux liés à la gestion des pêcheries et des élevages marins : structuration et la modernisation du développement, accroissement de la compétitivité et de l'attractivité (problématique du chômage) ;

ENJEUX

- Enjeux environnementaux liés à la conservation des ressources biologiques de la mer : Renforcement des outils de surveillance, amélioration du suivi de la ressource halieutique, maintien des milieux, prise en compte des contraintes environnementales, notamment les pollutions aux pesticides et produits phytosanitaires (chlordécone) mais également des dégradations causées par les espèces invasives (poisson lion, algues sargasses).



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche

Diagramme du développement durable : une approche globale à la confluence de trois préoccupations, dites « les trois piliers du développement durable ».





Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche

- En France, le FEAMP permettra, de façon équilibrée :
 - ✓ d'accompagner l'esprit entrepreneurial dans les filières pêche et aquaculture (OT3);
 - ✓ tout en permettant aux deux secteurs de mieux s'insérer dans leur environnement, sur le plan écologique et sur le plan territorial (OT6).

OBJECTIFS

- Ces deux objectifs majeurs seront également atteints grâce :
 - ✓ au développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) et outil par excellence de mise en cohérence des enjeux économiques et environnementaux ;
 - ✓ aux outils de la politique maritime intégrée (amélioration de la connaissance du milieu marin et de l'impact de la qualité du milieu sur les activités de pêche et d'aquaculture, mise en place de mesures de préservation des milieux).



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche

Grandes thématiques et domaines d'éligibilité du FEAMP

THÉMATIQUES

- Innovation, de la recherche et de la protection de l'environnement :
 - ✓ développement de nouveaux produits ou équipements, modes de gestion ou d'organisation,
 - ✓ soutien aux investissements à bord innovants (↗sélectivité, efficacité énergétique et ↘pollutions),
 - ✓ investissements productifs.
- Soutien des entreprises de pêche et d'aquaculture:
 - ✓ formation professionnelle,
 - ✓ diversification d'activité et nouvelles formes de revenus,
 - ✓ services de gestion, remplacement et conseils
 - ✓ installations, créations d'entreprises portées par les jeunes



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche

Grandes thématiques et domaines d'éligibilité du FEAMP

THÉMATIQUES

- Structuration des filières:
 - ✓ investissements sur les ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris,
 - ✓ développement local mené par les acteurs locaux (DLAL)
 - ✓ commercialisation et transformation,
- ✓ **Régime de compensation des surcoûts dans les RUP**

Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

FEAMP en gestion nationale / Régions : délégation de gestion
Région Guadeloupe : 9 978 560 € avec 1 085 723 € d'assistance technique
PCS : env. 26 M € demandés

**PUBLICS
CIBLES**

Priorités	Articles FEAMP en gestion régionale	Public-cible
Encourager une pêche durable	27 : services de conseil 30 à 32 : diversification 38 : adaptation et protection 41 à 43 : efficacité / ports de pêche	Entreprises de pêche Entreprises aquacoles Partenaires scientifiques et institutionnels
Favoriser une aquaculture durable	48 à 54 : investissements productifs, services de gestion, mise en réseau, installation et infrastructures	Entreprises de pêche Entreprises aquacoles Entreprises de l'aval Partenaires institutionnels
Renforcer l'emploi et la cohésion territoriale	62 à 64 : développement local par les acteurs locaux	Entreprises de pêche Entreprises aquacoles Entreprises de l'aval
Favoriser la commercialisation et la transformation	68 et 69 : transformation-commercialisation, 70 : Compensation des surcoûts	Entreprises de pêche Entreprises aquacoles Entreprises de l'aval



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Pêche
 - ✓ Redéploiement de l'effort de production vers le pélagique ;
 - ✓ Réduction de la pêche informelle;
 - ✓ Amélioration de l'efficacité énergétique et diminution de la consommation des navires;
 - ✓ Augmentation de l'attractivité et installation de jeunes pêcheurs ;
 - ✓ Diminution du nombre de blessures et d'accidents du travail.



Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Aquaculture
 - ✓ Installation d'(une dizaine de fermes à terre et en mer de façon à atteindre une production annuelle de 100 à 150T (avec une production max de 20T/an pour une unité artisanale);
 - ✓ Mise en place d'un dispositif de formation local;
 - ✓ Développement du niveau de connaissance générale de la filière par le public.
- Transformation-commercialisation:
 - ✓ Maintien de l'activité des unités de transformation existantes et favorisation de l'écoulement des produits;
 - ✓ Création d'une interprofession production/ transformation / commercialisation.



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Guillaume PERRIN

Directeur de la mer



Architecture du FEAMP

- GESTION PARTAGÉE (EM)

- ✓ Pêche intelligente et durable
- ✓ Aquaculture intelligente et durable
- ✓ Développement durable des zones de pêche
- ✓ Politique Maritime Intégrée
- ✓ Mesures d'accompagnement de la PCP:
 - Collecte des données
 - Contrôle des pêches
- ✓ Assistance technique

- Gestion directe(UE)

- ✓ Politique Maritime Intégrée
- ✓ Mesures d'accompagnement de la PCP:
 - Avis scientifiques
 - Gouvernance
 - Éléments de contrôle
 - Contributions volontaires pour les ORGP
 - Assistance technique



6 priorités pour le PO F FEAMP

- Encourager une pêche durable sur le plan environnemental , efficace dans l'utilisation des ressources, innovante, compétitive et fondée sur les connaissances
- Favoriser une aquaculture durable sur le plan environnemental , efficace dans l'utilisation des ressources, innovante, compétitive et fondée sur les connaissances
- Favoriser la mise en œuvre de la Politique Commune de la Pêche, renforcement du contrôle des pêches et amélioration de la collecte des données
- Améliorer l'emploi et renforcer la cohésion territoriale
- Favoriser la commercialisation et la transformation
- Favoriser la mise en œuvre de la Politique Maritime Intégrée

Maquette financière du PO FEAMP France



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Gestion partagée	588 M€ (UE : 5 749 M€)
développement durable pêche, aquaculture et zones dépendantes de la pêche	334,5M€ (UE : 4 341 M€)
Inspection et Contrôle	56M€ (UE : 580 M€)
Collecte des données	66M€ (UE : 520 M€)
Régions Ultrapériphériques (plans de compensation des surcoûts)	86,4M€ (UE : 192,5 M€)
Aide au stockage	4,7M€ (UE : 45 M€)
PMI	5,3M€ (UE : 71 M€)
Assistance technique	
Gestion directe UE : PMI / PCP: Avis scientifiques, Contrôle, Gouvernance et Assistance technique)	647 M€

Mesures régionalisables Guadeloupe : 8,9 M€ (hors assistance technique)



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

N° article FEAMP	N° mesure	Intitulé de la mesure
27	27	Services de conseil
30	30	Diversification et nouvelles formes de revenu
31	31	Aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs
32	32	Santé et sécurité
38	38	Limitation de l'incidence de la pêche sur le milieu marin et adaptation de la pêche à la protection des espèces
41	41.1.a, b, c	Efficacité énergétique et atténuation du changement climatique
42	42	Valeur ajoutée, qualité des produits et utilisation des captures non désirées
43	43.1, 2, 3	Ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris
48	48.1.a,b,c,d,e, f, g,h,i j,k	Investissements productifs en aquaculture
49	49	Services de gestion, remplacement et conseils pour les exploitations aquacoles
50	50.c	Promotion du capital humain et de la mise en réseau en aquaculture / mise en réseau
51	51.1.b, c et d	Augmentation du potentiel des sites aquacoles / installation et infrastructures & actions pour éviter les dommages & détection des maladies et mortalités
52	52	Installation en aquaculture - respect des principes du développement durable
53	53	Conversion aux systèmes de management environnemental et d'audit et à l'aquaculture biologique
54	54	Aquaculture fournissant des services environnementaux
62	62, 63, 64	Développement local mené par les acteurs locaux
68	68.b	Mesures de commercialisation / recherche de nouveaux marchés et amélioration des conditions de mise sur le marché
68	68.c	Mesures de commercialisation / promouvoir la qualité et la valeur ajoutée
68	68.e	Mesures de commercialisation / traçabilité des produits
68	68.f	Mesure de commercialisation / élaborer des contrats types pour les PME
69	69	Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture
70	70	Régime de compensation des surcoûts dans les RUP
78	78R	Assistance technique régionale



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Gilles BAJAZET

Directeur du secrétariat technique conjoint
Du Conseil Régional de Guadeloupe

Coopération territoriale



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Le programme INTERREG Caraïbes 2014 - 2020

OBJECTIFS

- Fonds européens « mainstream » : réduire les écarts de développement et de richesse entre régions européennes en soutenant des régions ou secteurs d'activités en difficultés, corriger des déséquilibres.
- Programmes CTE (INTERREG) : intervient en complémentarité pour valoriser le potentiel des territoires géographiquement proches, accroître la valeur ajoutée des fonds européens à travers la coopération entre régions
- INTERREG : résoudre des problèmes communs recensés conjointement dans un espace géographique partagé.



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Le programme INTERREG Caraïbes 2014 - 2020

Les 6 enjeux du développement

ENJEUX

- La création de richesses et d'emplois, via la diversification et le renforcement de la compétitivité des économies caribéennes ;
- Le développement des réseaux de transports (maritime et aérien) et le désenclavement des territoires pour améliorer leur accessibilité ;
- Le renforcement des capacités de prévention et de gestion des risques ;
- La protection de l'environnement et la maîtrise de la transition énergétique ;
- Le renforcement du capital humain ;
- L'inclusion sociale, la santé et l'amélioration des conditions de vie.



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Le programme INTERREG Caraïbes 2014 - 2020

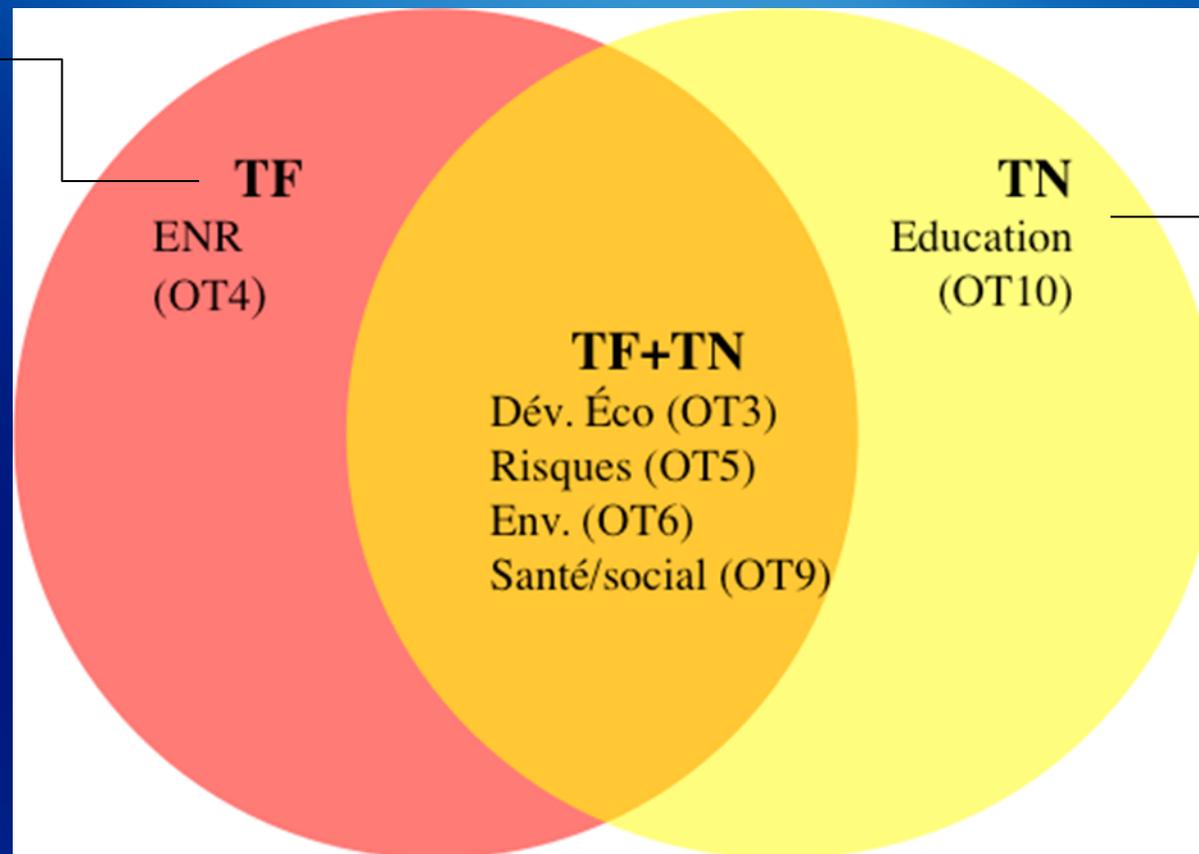
La stratégie d'intervention

- STRATÉGIE
- 1 programme unique mais 2 espaces de coopération :
 - ✓ Un volet transfrontalier pour la coopération de proximité: Guadeloupe, Martinique + Pays de l'OECS 41 M€
 - ✓ Un volet transnational pour la coopération plus large: Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Martin 23 M €+ Grande Caraïbe,



Le programme INTERREG Caraïbes 2014 - 2020

41 M €



23 M €



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Le programme INTERREG Caraïbes 2014 - 2020

Les principales règles d'éligibilité

- Le chef de file du projet est localisé dans une euro-région (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Martin)
- Au moins un partenaire extracommunautaire de l'espace de coopération
- Partenariat => au moins 2 des 4 critères suivants: développement conjoint, mise en œuvre conjointe, dotation conjointe en effectifs et financement conjoint.
- Un projet ne peut être soumis qu'en réponse à un appel à projet lancé par les autorités du programme et identifiant des axes thématiques de coopération;
- Taux d'intervention maximum: 75%

Le programme INTERREG Caraïbes 2014 - 2020



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

MODALITÉS DE
GESTION

